

UTOPIES SONORES \_ 2016 \_

## ICONOCLASTES \_

(anc. TROIS PAS PAS MOINS)

Delphine Le Goué & Laurent Huron

d'après un extrait de l'ouvrage du chanoine Charles Urseau (1860-1940), *La Peinture décorative en Anjou du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, éditeur G. Grassin, 1918, p, 150-151.

merci au Bruita, à toute l'équipe, à Geneviève et Anouk



La chapelle de l'ancien château de la Cour-aux-Aulnais, fondée par Mathurin de la Motte, fut érigée, le 12 janvier 1506, sous le vocable de saint Mathurin et de sainte Barbe. Elle forme un rectangle de 13 mètres de long sur 6 mètres de large.

Le lambris, en berceau brisé, à trois tirants et trois poinçons chanfreinés, qui la recouvre, est fort élégant. La décoration dont il avait été revêtu présentait un ensemble vraiment curieux et original. Les bardeaux en châtaignier, au nombre de huit, séparés par des couvre-joints à section polylobée, avaient des encadrements fleurdelisés noirs. Chacun d'eux était orné alternativement de deux arbres très fluets et d'une souche massive, et de deux souches et d'un arbre, portant un écusson.

Tout cela est aujourd'hui en fort mauvais état. Une grande partie du lambris a été détruite par l'humidité des hivers exceptionnellement pluvieux des dernières années. Les couleurs des arbres et des souches ont été bien lavées : on y distingue encore le vert des troncs et le noir des contours et aussi le jaune des parties éclairées. Les émaux des écussons qui restent ont à peu près partout disparu.

Depuis la fin du dix-huitième siècle, la chapelle sert de grenier à foin.

2 \_

La chapelle de l'ancien château forme un rectangle de 13 mètres de long sur 6 mètres de large.

Le lambris, en berceau brisé, à trois tirants et trois poinçons chanfreinés, qui la recouvre, est fort élégant. Les bardeaux en châtaignier, au nombre de huit, séparés par des couvre-joints à section polylobée, avaient des encadrements fleurdelisés noirs. Chacun d'eux était orné alternativement de deux arbres très fluets et d'une souche massive, et de deux souches et d'un arbre, portant un écusson.

Une grande partie du lambris a été détruite par l'humidité des hivers exceptionnellement pluvieux des dernières années. Les couleurs des arbres et des souches ont été bien lavées : on y distingue encore le vert des troncs et le noir des contours et aussi le jaune des parties éclairées. Les émaux des écussons qui restent ont à peu près partout disparu.

3 \_

La chapelle forme un rectangle de 13 mètres sur 6 mètres.

Le lambris, en berceau brisé, à trois tirants et trois poinçons chanfreinés, qui la recouvre, est fort élégant. Les bardeaux en châtaignier, au nombre de huit, séparés par des couvre-joints à section polylobée, avaient des encadrements fleurdelisés noirs. Chacun d'eux était orné alternativement de deux arbres très fluets et d'une souche massive, et de deux souches et d'un arbre, portant un écusson.

Les couleurs des arbres et des souches ont été bien délavées : on y distingue encore le vert des troncs et le noir des contours et aussi le jaune des parties éclairées. Les émaux des écussons qui restent ont à peu près partout disparu.

La chapelle forme un rectangle de 13 mètres sur 6.

Le lambris, en berceau brisé, à trois tirants et trois poinçons chanfreinés, qui la recouvre, est fort élégant. Les bardeaux en châtaignier, au nombre de huit, séparés par des couvre-joints à section polylobée, avaient des encadrements fleurdelisés noirs. Chacun d'eux était orné alternativement de deux arbres très fluets et d'une souche massive, et de deux souches et d'un arbre, portant un écusson.

Les couleurs des arbres et des souches ont été bien délavées : on y distingue encore le vert des troncs et le noir des contours et aussi le jaune des parties éclairées. Les émaux des écussons qui restent ont à peu près partout disparu.

5 \_

La chapelle forme un rectangle de 13 mètres sur 6.

Le lambris, à trois tirants et trois poinçons chanfreinés, est en berceau brisé – ou carène de bateau renversé. Les bardeaux en châtaignier, au nombre de huit, séparés par des couvre-joints à section polylobée, avaient des encadrements fleurdelisés noirs. Chacun d'eux était orné alternativement de deux arbres très fluets et d'une souche massive, et de deux souches et d'un arbre, portant écusson.

La couleur des arbres et des souches a été bien délavée : on y distingue encore le vert des troncs et le noir des contours et aussi le jaune des parties éclairées. Les émaux des écussons ont disparu.

6 \_

La chapelle forme un rectangle de 13 mètres sur 6.

Le lambris, à trois tirants et trois poinçons chanfreinés, est en berceau brisé – ou carène de bateau renversé. Les bardeaux en châtaignier, au nombre de huit, séparés par des couvre-joints à section polylobée, avaient des encadrements fleurdelisés noirs. Chacun d'eux était orné alternativement de deux arbres très fluets et d'une souche massive, et de deux souches et d'un arbre, portant écusson.

La couleur des arbres et des souches a été bien délavée : on y distingue encore le vert des troncs et le noir des contours et aussi le jaune des parties éclairées. Les émaux des écussons ont disparu.

7 \_

La chapelle forme un rectangle de 13 mètres sur 6.

Le lambris, à trois tirants et trois poinçons chanfreinés, est en berceau brisé – ou carène de bateau renversé. Les bardeaux en châtaignier, au nombre de huit, séparés par des couvre-joints à section polylobée, portent des encadrements fleurdelisés noirs ; chacun d'eux est orné alternativement de deux arbres très fluets et d'une souche massive, puis de deux souches et d'un arbre, portant écusson.

La couleur des arbres et des souches s'est délavée ; on y distingue encore le vert des troncs et le noir des contours, aussi le jaune des parties éclairées. Les émaux des écussons ont disparu.



La chapelle forme un rectangle de 13 mètres sur 6.

Le lambris, à trois tirants et trois poinçons chanfreinés, est en berceau brisé – ou carène de bateau renversé. Les bardeaux en châtaignier, au nombre de huit, séparés par des couvre-joints à section polylobée, portent des encadrements fleurdelisés noirs ; chacun d'eux est orné alternativement de deux arbres très fluets et d'une souche massive, puis de deux souches et d'un arbre, portant écusson.

La couleur des arbres et des souches s'est délavée ; on y distingue encore le vert des troncs et le noir des contours, aussi le jaune des parties éclairées. Les émaux des écussons ont disparu.

La chapelle forme un rectangle de 13 mètres sur 6. Le lambris, à trois tirants et trois poinçons chanfreinés, est en berceau brisé – ou carène de bateau renversé. Les bardeaux en châtaignier, au nombre de huit, séparés par des couvre-joints à section polylobée, portent des encadrements fleurdelisés noirs ; chacun est orné alternativement de deux arbres fluets et d'une souche massive, puis de deux souches et d'un arbre, portant écusson ; les émaux des écussons ont disparu. La couleur des arbres et des souches s'est délavée ; on y distingue encore le vert des troncs et le noir des contours, aussi le jaune des parties éclairées.

La chapelle forme un rectangle de 13 mètres sur 6. Le lambris, à trois tirants et trois poinçons chanfreinés, est en berceau brisé – ou carène de bateau renversé. Les bardeaux en châtaignier, au nombre de huit, séparés par des couvre-joints à section polylobée, portent des encadrements fleurdelisés noirs ; chacun est orné alternativement de deux arbres fluets et d'une souche massive, puis de deux souches et d'un arbre, portant écusson ; les émaux des écussons ont disparu. La couleur des arbres et des souches s'est délavée ; on y distingue encore le vert des troncs et le noir des contours, aussi le jaune des parties éclairées.

11 \_ [12 x]

la chapelle forme un rectangle

à trois tirants et trois poinçons chanfreinés

berceau brisé – ou carène de bateau renversé

bardeaux en châtaignier au nombre de huit

couvre-joints à section polylobée

des encadrements fleurdelisés

alternativement de deux arbres fluets

la couleur des arbres et des souches

de deux souches massives et d'un arbre

encore le vert des troncs et le noir des contours

aussi le jaune des parties éclairées

23 \_ [5 x]

des parties éclairées aussi le jaune  
le jaune aussi des parties éclairées  
des parties éclairées aussi le jaune  
aussi des parties le jaune éclairées  
le jaune aussi éclairées des parties  
éclairées aussi le jaune des parties  
le jaune des parties éclairées aussi  
des parties le jaune aussi éclairées  
éclairées aussi des parties le jaune

[+]

« Premier, ma maison seigneuriale des Aulnais composée de différentes pièces basses et hautes, une chapelle, cours, granges, portail auquel il y a ponts-levis, tours, fuye avec canonnières et flancs, droit de forteresses, entourée et circuitée de grandes douves larges, creuses et pleines d'eau, avec droit de pont-levis, contenant le tout ensemble environ six boisselées.

*Item*, le grand jardin et verger, contenant quatre boisselées, joignant vers nord le chemin tendant à aller de ladite maison à celle de la métairie des Aulnais, et aboutant vers orient à la prée et douves dudit lieu.

*Item*, l'étang dudit lieu des Aulnais, en pré, contenant huit boisselées, joignant lesdites douves, terres et près cy dessus et cy après.

*Item*, les pièces de dessus l'Étang et du Verger, contenant dix-neuf boisselées, joignant vers midy l'allée et l'étang des Aulnais et vers nord la grande pièce du fourneau.

*Item*, le bois des Aulnais ou du Fourneau, contenant vingt-six boisselées et demie, tant en terre que bois, joignant vers orient la grande prée des Aulnais ; d'autre côté, la pièce du Fourneau, l'allée des Aulnais entre deux, et vers nord aux terres de la Verrie »

Description de la seigneurie des Aulnais en 1783,  
dans René de l'Espéronnière, *Histoire de la Baronnie et du canton de  
Candé*, Angers, 1895, p. 476-477.